

Lettre d'information sur le Groupe EDF

Sommaire

- **EDITO** de Jacky CHORIN
- Les résultats du groupe EDF
- **RTE** :
 - ✓ Ligne THT partant de l'EPR de Flamanville
 - ✓ Prochaines élections au Conseil de Surveillance
- **ERDF - RTE** : Rencontre avec le nouveau Président du Conseil de Surveillance
- **ERDF - EDF** : du rififi au sommet - Blocage des négociations sociales
- **NUCLÉAIRE** : Rapports de l'IRSN
- **ABU DHABI** : Contrat de fourniture de 4 EPR
- **ACTION EDF** : Cours d'EDF

Les orientations du nouveau Président d'EDF SA: *Premières réflexions*

A peine arrivé, le nouveau Président d'EDF Henri Proglio a imprimé sa marque et ses orientations sur plusieurs grands sujets.

La concurrence

Le premier concerne les conditions de fonctionnement de la concurrence. Le nouveau Président a manifesté fortement, comme FO Energie et Mines l'avait fait depuis plusieurs mois, son refus de la loi dite NOME (Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité). Sa marge de manœuvre est néanmoins étroite puisque le Gouvernement Fillon a déjà pris des engagements très structurants envers Bruxelles, notamment celui d'obliger EDF à mettre à disposition des autres fournisseurs un volume conséquent (25 à 30 %) d'électricité. Bel exemple de démocratie puisque le Gouvernement a décidé avant que le Parlement en ait débattu.

FO Energie et Mines réaffirme l'absurdité d'un tel mécanisme qui n'incitera pas à l'investissement et qui spolie EDF et les usagers, qui ont financé par les tarifs, le nucléaire.

Et puis, cerise sur le gâteau, le projet gouvernemental permettrait aux concurrents d'EDF, tels que Powéo et Direct Energie, de commercialiser l'électricité produite par ses centrales nucléaires sans que ses commerciaux n'aient le statut des IEG. Spoliation d'EDF + dumping social = situation doublement inacceptable !

Le nucléaire

Le second sujet concerne le nucléaire.

En France, tout d'abord, comme FO le souhaite, le Président d'EDF refuse qu'il y ait deux exploitants reconnus en ce qui concerne Penly 3. FO considère que l'unité d'exploitation du parc est, en effet, un élément essentiel et qu'il contribue à la sécurité des installations et c'est aussi ce que vient d'indiquer l'ASN (Autorité de Sûreté Nucléaire).

Il y a ensuite les relations avec Areva. FO, tout en soulignant qu'EDF a naturellement vocation à être le chef de file de la filière nucléaire, souhaite que les deux entreprises publiques enterrent la hache de guerre et fassent prévaloir l'intérêt national. Il y a eu récemment un début d'entente sur les déchets, ce qui va dans le bon sens.

La place des filiales régulées

Le troisième sujet comprend les relations avec les deux filiales "régulées" RTE et ERDF. Le nouveau Président d'EDF souhaite mieux intégrer ses deux filiales au sein du groupe. La Fédération FO ne peut qu'être en accord avec une telle orientation, nous qui avons toujours été à la pointe du combat contre les directives européennes de démantèlement de nos entreprises.

Mais là encore, cependant, la voie sera étroite car les textes existants sont très structurants. On notera d'ailleurs que le dernier rapport de la Commission de Régulation de l'Energie sur les codes de bonne conduite publié début février précise, s'il en était encore besoin, que « les principes affirmés par les directives doivent être respectés et notamment une indépendance totale de décision de la filiale ». Et puis, il faudra que la maison-mère apporte des garanties sur le respect de tous les programmes d'investissement nécessaires à nos réseaux. Rien ne saurait être pire si ces discours étaient contredits par les actes et que la maison-mère continuait à imposer des exigences financières qui iraient à l'encontre des missions de service public.

La mixité de la distribution

Sujet là encore très important. FO Energie et Mines avait œuvré en 2006 pour que le Parlement vote un amendement donnant une base légale au service commun mixte.

Aujourd'hui, le Président d'EDF s'interroge ouvertement sur le maintien de cette mixité en considérant que le système n'est pas viable compte tenu de l'ouverture des concessions à la concurrence qu'il estime inéluctable. Or, à ce jour, il n'y a pas eu de telles velléités de Bruxelles – pour une fois ! - et FO considère que cette mixité reste un atout pour nos services publics. FO considère que les agents et les usagers-clients n'ont rien à gagner à anticiper encore plus l'ouverture à la concurrence.

Le social

Dernier chantier : le social. FO Energie et Mines a tenu à saluer la volonté du Président d'EDF de relancer la formation professionnelle et d'en faire au niveau du groupe France et des filiales internationales, un grand chantier de négociation. Comme d'habitude, Force Ouvrière viendra à ces négociations avec la volonté d'aboutir.

En revanche, FO regrette que l'accord sur les avancements au choix se traduise par un recul par rapport aux taux précédemment signés par FO. Compte tenu des bons résultats d'EDF, il est choquant que la Direction présente un accord changeant les règles du jeu et mélangeant les promotions en GF, ancienneté et avancement au choix pour faire oublier la baisse des taux d'avancement. En d'autres termes, après avoir été obligée de lâcher des promotions en nombre à la DPI en 2009, elle veut aujourd'hui se rattraper en minorant les avancements au choix.

Est-ce bien pour cela, entre autres, que les agents de la DPN ont fait grève l'année dernière ? Certainement pas. Belle occasion ratée pour la Direction de redonner confiance au personnel.

Jacky CHORIN

jacky.chorin@fnem-fo.org

1. Les résultats 2009 viennent de tomber et les indicateurs du groupe sont au vert :

- ▶ La croissance de l'Ebitda (excédent brut d'exploitation) est de 22,70 %.
- ▶ Le résultat net part du groupe s'élève à 3,9 milliards d'euros soit une croissance de 12,10 %.
- ▶ Le cash flow opérationnel s'élève à 12,1 milliards, en croissance de 20,30 %.
- ▶ Les investissements opérationnels du groupe ont été très importants : 12,4 Mds €
Dont : 7,2 en France (moitié production, moitié réseaux),
3,6 à l'international,
1,6 dans les autres activités (ENR et gaz).
- ▶ Les opérations de croissance externe ont été aussi importantes : en net, 14,7 Mds € ont été décaissés.
- ▶ Malgré cela, la dette est de 42,5 Mds €, ce qui peut paraître important en valeur absolue mais ce qui place encore EDF avec des ratios meilleurs que ses concurrents, et lui permet de bénéficier d'une notation privilégiée au sein des énergéticiens.

2. Deux points de commentaire :

- ▶ **Le social :** on aurait pu faire mieux. Il n'est pas normal que l'entreprise ne puisse pas proposer autre chose qu'un accord baissant le taux d'avancement au choix. Et ceci, alors que les résultats sont très bons et que les actionnaires, notamment l'Etat, vont continuer à être bien servis !

Il faut enfin rappeler, en outre, que le conflit social a coûté à EDF, 17 Twh en 2009 et plus d'1/2 milliard d'euros. Il aurait, dans ces conditions, été moins coûteux pour l'entreprise et plus respectueux des personnels si EDF avait accepté d'entendre enfin les revendications des agents et non de laisser pourrir le mouvement.

- ▶ **Les résultats en France et à l'international :**

Si aujourd'hui, c'est l'international qui « tire » la croissance du groupe, ce n'est qu'un juste retour des choses car tout le monde se souvient des 9 Mds de pertes à l'international subies par les Français sur la période 2000-2004. On ne peut aujourd'hui les passer « par pertes et profits ».

Ces dernières semaines ont vu beaucoup de décisions structurantes pour les entreprises. Une sélection...



Un cap imposant de franchi pour la ligne THT partant de l'EPR de Flamanville

La Commission d'enquête publique vient de rendre un avis favorable, avec quelques réserves, sur la ligne de 160 kms qui va évacuer l'électricité produite par Flamanville 3 « prenant en compte la nécessité absolue d'assurer le transport de la production électrique de Flamanville 3 ».

Il s'agit d'un élément essentiel du processus permettant à l'Etat de lancer la déclaration d'utilité publique (DUP), autorisation qui permet les expropriations nécessaires à la mise en œuvre du projet.

Les réserves sont de deux ordres. La Commission exige une étude de faisabilité réalisée par un cabinet indépendant sur la mise en souterrain de certains tronçons.

En outre, elle demande aux autorités de prendre en compte les résultats attendus dans les prochains mois d'une étude épidémiologique menée depuis 2005 par l'INSERM sur « *les effets sur le corps humain du voisinage de lignes THT* ».

RTE va répondre aux questions posées et déposera un permis de construire au printemps.

Pour mémoire, le coût du projet total est de 240 millions d'€.

Prochaines élections au Conseil de Surveillance

Fin premier semestre 2010, auront lieu les prochaines élections au Conseil de Surveillance de RTE. Celui-ci composé de 12 membres comprend 4 salariés dont 1 représentant des Cadres.

En effet, les mandats de 5 ans du Conseil de Surveillance de RTE, mais aussi du Directoire arrivent prochainement à échéance.

L'équipe FO Énergie et Mines de RTE et la Fédération préparent activement ces élections en présentant une liste menée par Giorgio VALLARINO.

FO Énergie et Mines rencontre le nouveau Président du Conseil de Surveillance d'ERDF et de RTE



Une délégation de FO Énergie et Mines composée de Jacky CHORIN, Vincent HERNANDEZ - DSC d'ERDF - et de Jean-Paul NEMBI - DSC de RTE - a rencontré à sa demande André MERLIN, nouveau Président du Conseil de Surveillance d'ERDF et de RTE.

A cette occasion, FO a fortement insisté sur plusieurs points :

- La nécessité de renforcer les moyens d'ERDF et de RTE pour conforter le service public. Cela suppose que, contrairement à ce qui vient encore de se passer à ERDF, la maison-mère EDF ne bloque pas certains investissements au nom de considérations financières.
- La nécessité d'améliorer le dialogue social, sans lequel rien ne peut durablement fonctionner.
- Le retour à une politique de proximité et l'amélioration de nos relations avec les collectivités concédantes pour ERDF. Il s'agit, pour FO, d'un point essentiel.

ERDF - EDF

Du rififi au sommet - Blocage des négociations sociales



Chacun sait que le nouveau Président d'EDF a affiché sa volonté de remplacer un certain nombre de dirigeants. Parmi ceux-ci figure Michel FRANCONY, actuel Président du Directoire d'ERDF.

Compte tenu de l'indépendance de gestion d'ERDF, des règles ont été instaurées par l'Etat et ne permettent à EDF de démettre l'ensemble des membres du Directoire que s'il y a un vote en ce sens du Conseil de Surveillance et un avis motivé de la Commission de Régulation de l'Energie.

Quelle que soit l'issue de ce bras de fer, FO Énergie et Mines constate que, pour le moment, c'est le social qui trinque. Les négociations sont toutes bloquées.

Et même sur les avancements au choix, qui se sont traduits par une réelle augmentation de taux pour les agents, c'est finalement une décision unilatérale qui a été prise !

FO Énergie et Mines considère qu'il faut que, dans les délais les plus brefs, le dialogue social reprenne.

NUCLÉAIRE

Deux rapports de l'IRSN pointent les problèmes de sous-traitance et les insuffisances de la maintenance



Dans deux rapports publiés fin décembre 2009, l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire), établissement public de l'Etat, critique les conditions actuelles de sous-traitance dans le nucléaire.

Passages choisis : « *Le nombre croissant des défauts de qualité lors de la maintenance, jusqu'à présent correctement détectés, porte les germes d'une dégradation de la sûreté des installations* ».

Les erreurs humaines ou organisationnelles sont à l'origine des incidents dans 80 % des cas et dans cette catégorie, on relève « une augmentation continue au cours des années 2005 à 2008 du nombre d'évènements dans lesquels des agents d'entreprises extérieures ont été impliqués ». L'IRSN ajoute que cette augmentation suit celle du recours à la sous-traitance dans ce secteur.

« *Le suivi fait par l'exploitant nucléaire des opérations effectuées par des sous-traitants est parfois insuffisant, ce qui a conduit à ce que des opérations de maintenance soient effectuées dans ces conditions non prévues* ».

Enfin, on peut aussi noter une vive critique concernant la multiplicité des chantiers menés de concert dans le nucléaire : « *Il y a une multiplication de démarches d'amélioration qui donne l'impression que les sites ont du mal à suivre en plus de leur travail de tous les jours. Il faudrait des temps de respiration, que les gens puissent arrêter de sauter d'une dynamique à une autre* ».

On ne saurait mieux dire ! Tout cela rejoint les critiques des syndicats et, en particulier, de FO. Le fait qu'elles soient reprises aujourd'hui par une autorité publique ne peut qu'aider sur le terrain, à corriger cette dégradation.

ABU DHABI

L'échec du contrat du siècle sur la fourniture de 4 EPR à Abu Dhabi.

Quelle leçon à tirer ? !

L'échec d'Abu Dhabi subi par la France a été durement ressenti dans les allées du pouvoir qui s'était investi dans cette opération.

C'est maintenant la période des règlements de compte.

L'ancien Président d'EDF Pierre Gadonneix a d'abord été attaqué pour n'avoir pas accepté de se lancer dès le départ dans ce projet et ce sont les mêmes qui lui reprochaient à l'époque de multiplier les acquisitions internationales. En tout cas, cela montre par l'absurde qu'EDF est bien un partenaire incontournable dans l'équipe de France nucléaire.

Les relations entre EDF et AREVA ont été ainsi montrées du doigt.

Plus récemment, on a pointé la responsabilité de l'Autorité de Sûreté Nucléaire qui en pleine négociation a émis des critiques sur les insuffisances du « contrôle commande » de l'EPR, ce qui a pu être perçu, à tort, comme une remise en cause de la fiabilité de celui-ci.

On notera, mais cela est une habitude, que les « politiques » ne se remettent pas en cause eux-mêmes alors que ce sont eux qui avaient tout de même conclu avec Abu Dhabi un protocole de coopération sur le nucléaire civil en 2008...

Quoiqu'il en soit, la victoire des Coréens sur ce marché nous interpelle : elle apparaît 50 % moins chère. S'agissant du prix, qui est probablement un prix de dumping pour « entrer » sur le marché, on ne voit pas comment on pourrait faire moins cher. Car tout de même, le but d'une entreprise ne doit pas être de vendre à perte.

S'agissant de la sûreté, on ne peut qu'être d'accord avec le Président de l'Autorité de Sûreté Nucléaire, André-Claude Lacoste selon lequel « *il ne paraît pas envisageable une seconde que la France construise des EPR chez elle et vende à l'étranger des réacteurs de sûreté moindre* ».

Alors, si on ne peut jouer ni sur le prix, ni évidemment sur la sûreté, cela laisse peu de marge... en tout cas dans ces pays-là.

Mais après tout, EDF a des projets en France, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Italie et en Chine. N'est-ce pas déjà bien suffisant ? Et ne faudrait-il pas d'abord réussir parfaitement tous ces projets ?

ACTION EDF

Quand la faiblesse du cours d'EDF protège d'une nouvelle ouverture de capital !

On se souvient tous qu'en 2008, l'Etat avait cédé 3 % du capital d'EDF pour financer le plan de modernisation des campus universitaires. Sur les 5 Mds d'€ nécessaires, cette opération avait rapporté 3,5 Mds €. Reste donc 1,3 Md à trouver. Ce sera finalement le grand emprunt qui sera sollicité, le Président de la République ayant indiqué mi-décembre que l'Etat ne continuera pas à vendre des actions EDF « compte tenu de la faiblesse du cours de son action ».

A méditer...